



**Réseau**

# **Médiation Mammifères sauvages**

**Bilan des actions 2024**

Catherine Caroff

Février 2025

## Introduction

Les actions de médiation sont celles en lien avec le public, qu'il s'agisse de « *SOS Mammifères sauvages* » ou d'actions volontaires en faveur de la biodiversité du type *Refuges pour les chauves-souris* ou *Havres de Paix pour la Loutre*. Ce sont parmi les actions les plus « consommatrices » de temps bénévole. Parfois sous-considérées par rapport aux actions plus scientifiques, elles sont pourtant essentielles à la sauvegarde des populations de mammifères. Pour prendre juste un exemple, combien de colonies de chauves-souris doivent leur survie aux capacités de persuasion (et d'écoute) d'un-e médiateur-ice ?

Ces actions sont coordonnées par le GMB dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectif portée par la Région Bretagne, ainsi qu'une aide des DREALs des deux régions.

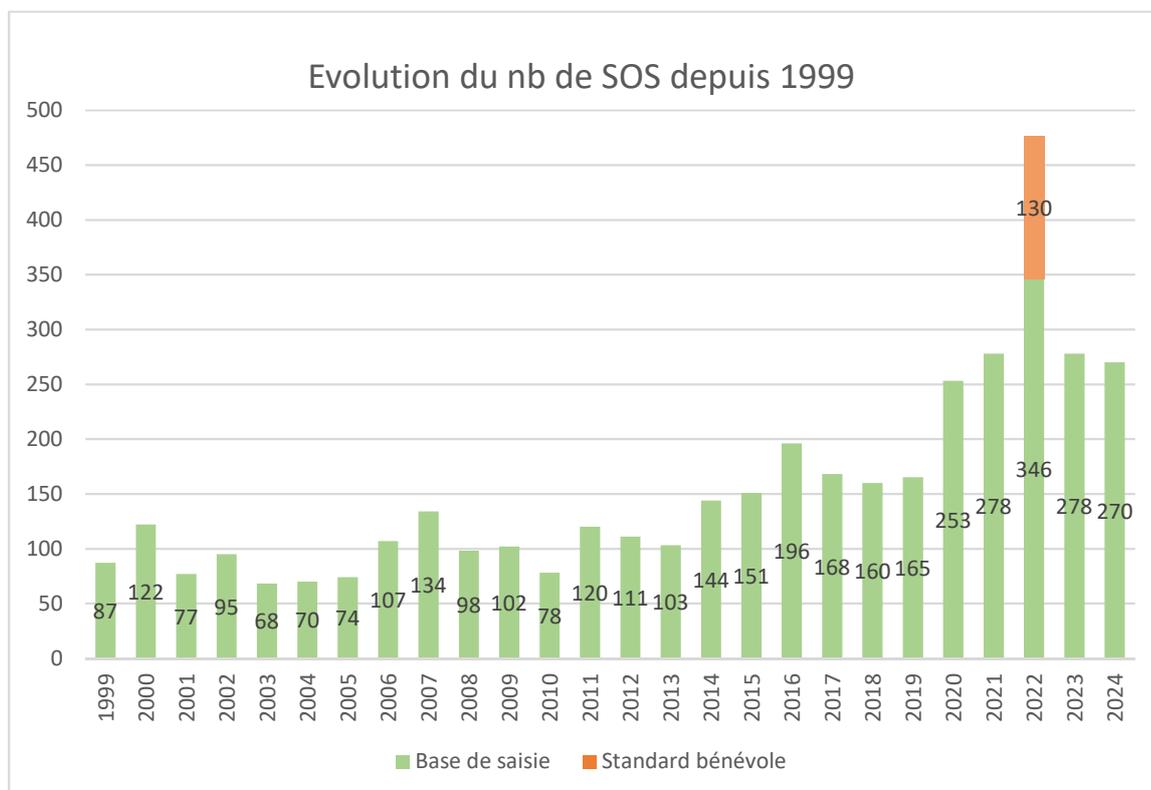
# Service SOS Mammifères

Il s'agit ici du bilan des SOS recensés dans la base de saisie en ligne à disposition du réseau des médiateurs et médiatrices *Mammifères sauvages de Bretagne*, et ne tient pas compte des autres réponses apportées par d'autres structures associatives ou centres de soin qui auraient leurs propres bases de données. Ce service est assuré par des membres du GMB (bénévoles et salariés) et structures partenaires. Qu'ils et elles en soient chaleureusement remercié-e-s.



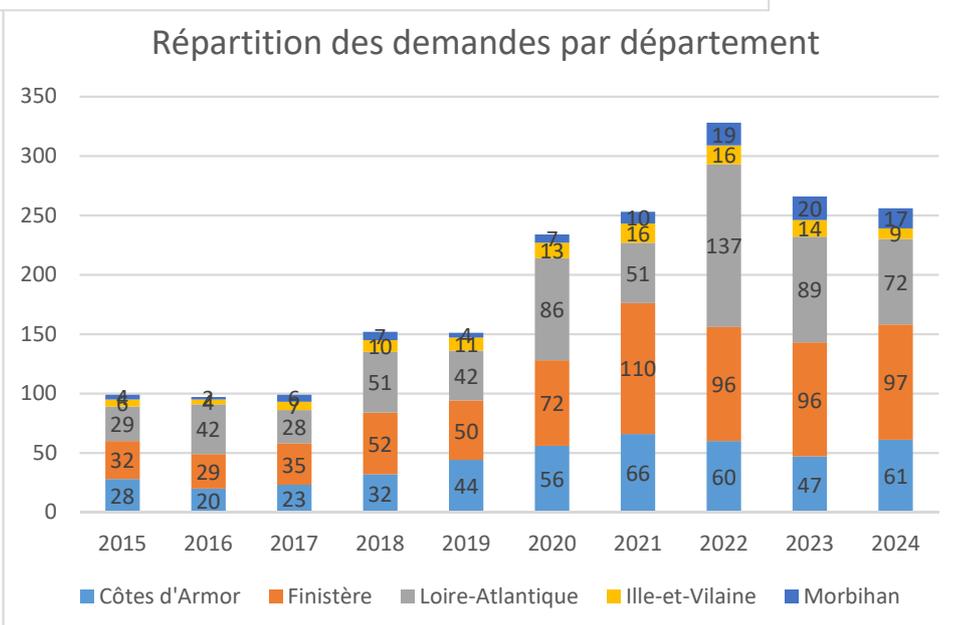
« SOS mammifères » est un service proposé au public pour tenter de **remédier aux problèmes de cohabitation** avec ces animaux (essentiellement des chauves-souris), ou pour **donner des conseils** à des personnes souhaitant favoriser leur présence dans leur habitation.

➔ **270 demandes** sont enregistrées dans la base de saisie en ligne en 2024, soit sur un plateau depuis 2020 (exception faite de la canicule de 2022).



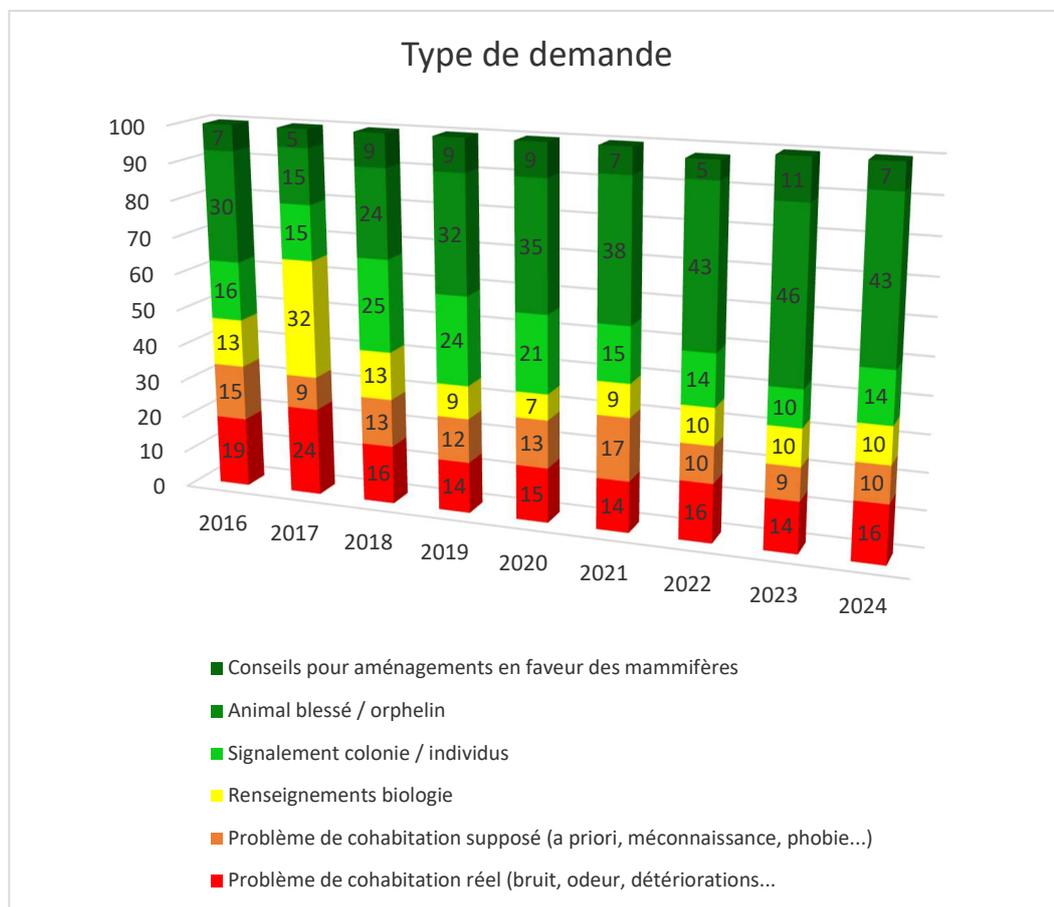
## Répartition des demandes par département

➔ Une répartition dans la continuité, avec le Finistère à la première place, suivi de la Loire-Atlantique puis des côtes d'Armor.



## La nature des demandes

➔ **Répartition très cohérente** avec celle des années passées. La proportion des appels pour un animal en détresse a-t-elle atteint un plateau ? Est-ce un premier effet de l'existence de la plateforme « SOS faune sauvage Bretagne » ? L'avenir le dira...



➔ Parmi les cas de détresse, le **Chat** a été mentionné comme auteur des faits dans au moins 11 cas (soit 10 %). C'est une piste majeure de travail dans les années à venir, notamment pour aider à désengorger les centres de soin. [En savoir plus](#) sur cette problématique.

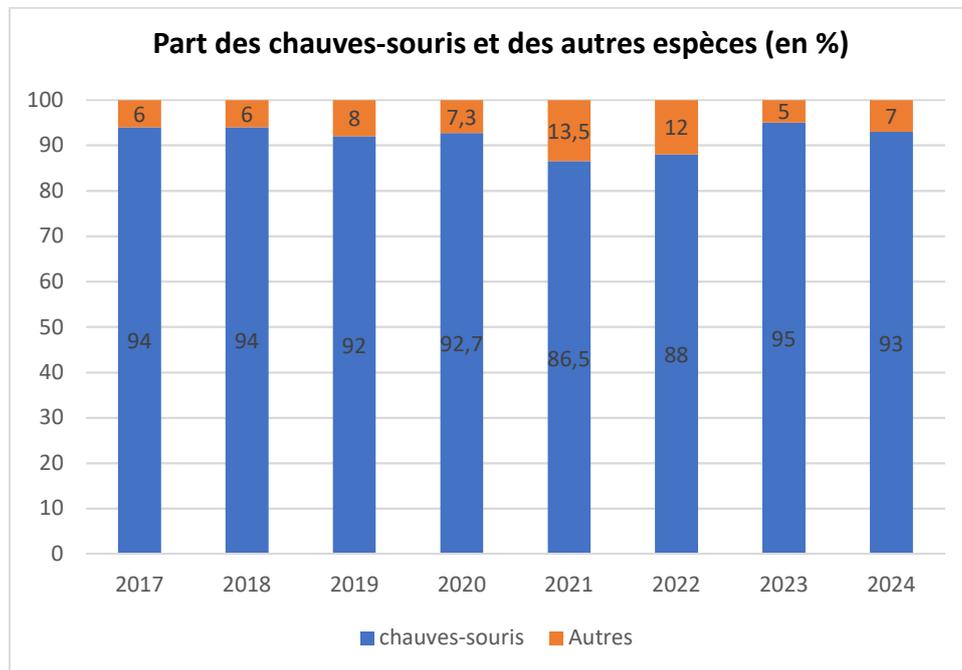
➔ Autre problème récurrent, les **cheminées** « à chapeau », qui sembleraient « attirer » des chauves-souris, qui s'y engouffrent comme dans un gîte, mais ne peuvent plus en ressortir. Quelques cas de colonies installées dans des cheminées ont également été signalés. Que ces cheminées entraînent un cas de détresse ou un problème de cohabitation, une solution technique doit être recherchée au cas par cas par les habitants avec l'aide des médiateur·ice·s pour la partie chiroptérologique, et de professionnels du bâtiment pour la partie technique.

**Pour ces deux cas particuliers, une information doit être faite aux requérants lors des conversations téléphoniques ou des entretiens. Un travail préventif serait intéressant. Ces thématiques pourraient faire l'objet de nouvelles Foires aux Questions sur le site du GMB.**

En 2024, **24 visites** ont été recensées dans la base (10 en 2023, 19 en 2022, 39 en 2021, 27 en 2020, 12 les années précédentes).

## Espèces concernées

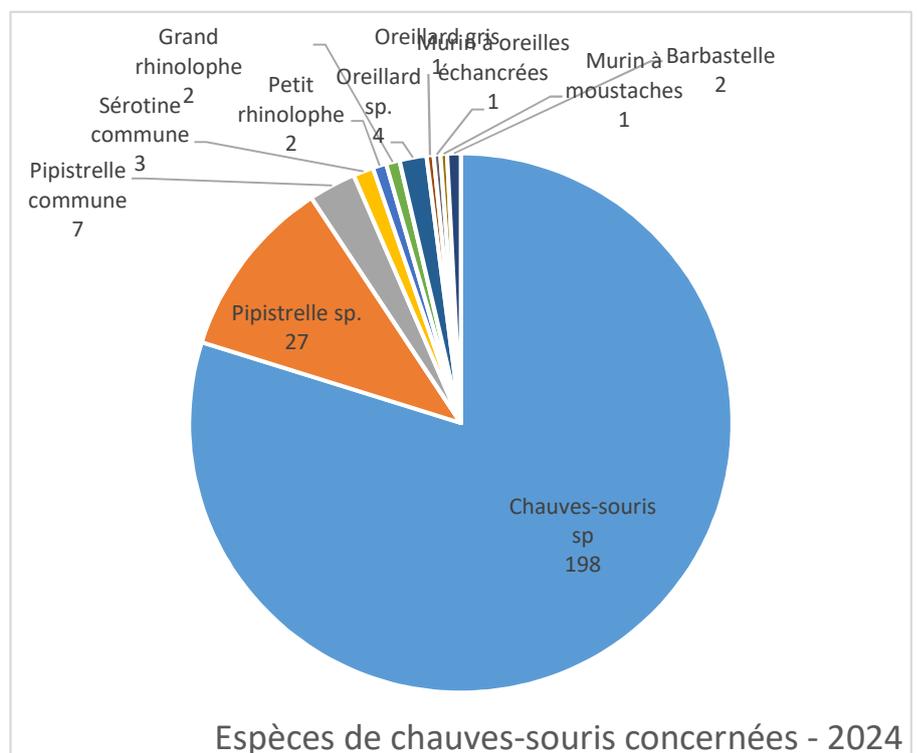
Les chauves-souris représentent toujours une grande majorité des demandes (93%).



➔ **10 espèces de chauves-souris concernées** (sur le faible pourcentage où l'identification est certaine : visite, photo non équivoque...).

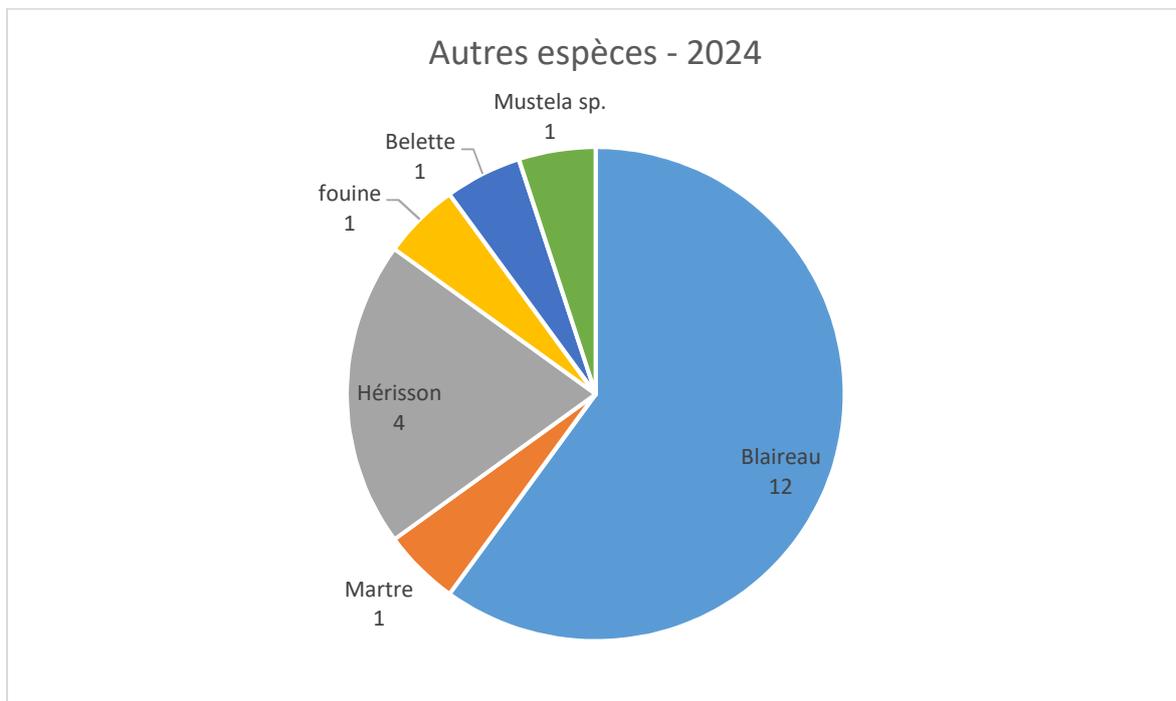
Concernant les chauves-souris, tous les types de demandes sont faites : problèmes de cohabitation supposée (méconnaissance, phobie...) ou réel (bruits, odeurs...), signalement d'individus présents ou rentrés par erreur dans la maison, souhait de les accueillir, individu trouvé en détresse etc.

➔ **2 colonies** de Grand Rhinolophe (29) et une de Petit Rhinolophe (22) découvertes grâce au service SOS.



Parmi les **espèces non volantes**, citons :

- Le **Blaireau**, toujours source de questions.
  - Un cas d'individu en détresse
  - 11 problèmes de cohabitation :
    - 4 « dégâts » dans le maïs chez des agriculteurs/éleveurs : 2 à Gausson (22), 1 à Berrien (29), 1 à Roudouallec (56)
      - ➔ Deux de ces agriculteurs ont été visités, illustrant deux attitudes bien différentes. Le premier, très agressif, voulait juste se plaindre et rejetait en bloc toutes les propositions des médiateur-ice-s, le deuxième était dans une attitude très constructive et voulait partager ses méthodes et son expérience. Dans tous les cas, il semblerait qu'une reconnaissance (et une indemnisation) des « dégâts » de Blaireau soit attendue, ce qui n'est bien sûr pas dans le pouvoir du GMB. Des solutions techniques seraient peut-être à rechercher auprès d'organismes agronomiques... Les « problèmes » de Blaireau sont en général, dans le modèle d'agriculture conventionnel au moins, la goutte d'eau qui fait déborder le vase.
    - Un cas de dégâts sur piège à frelon asiatique chez une apicultrice
    - Le reste est constitué de « dégâts » dans des jardins privés ou des résidences (trous opérés par le Blaireau à la recherche de nourriture.
- 1 cas de Fouine : problème de bruits (22)
- 4 cas de Hérisson et 1 Belette : exclusivement détresse
- 1 cas de Martre (avec comportement bizarre, elle aurait notamment attaqué le chat de la maison)



NB : le Loup n'est pas inclus dans le présent bilan...

# Refuges pour les chauves-souris et Havres de Paix pour la Loutre



Les opérations « Refuges pour les chauves-souris » et « Havres de Paix pour la Loutre » sont des outils ayant pour objectifs de préserver ou améliorer les capacités d'accueil du bâti et des jardins pour les chauves-souris, ou celles des parcelles bordant des cours d'eau ou plans d'eau pour la Loutre, et ceci aussi bien sur des propriétés privées que sur des terrains et des bâtiments publics.

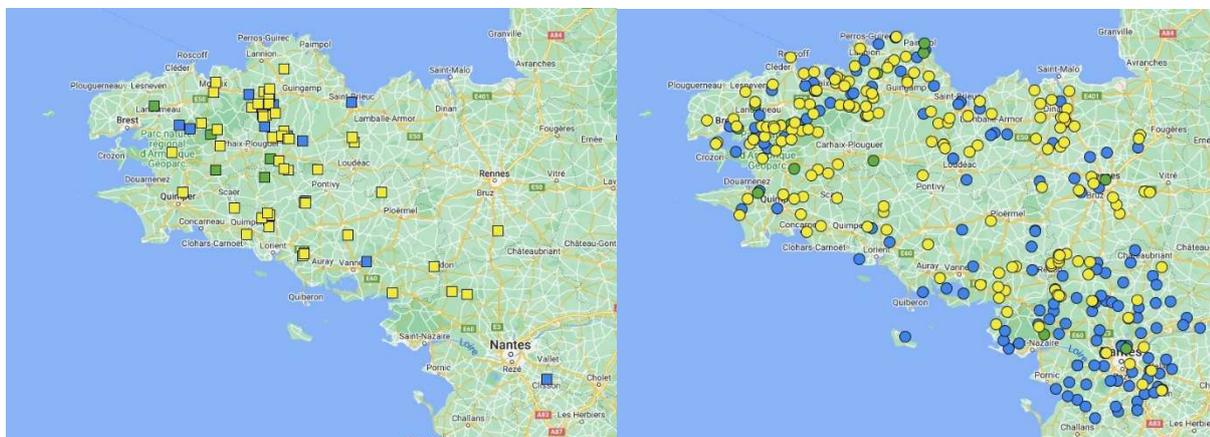
Basée sur le principe du volontariat, la création d'un Refuge ou d'un Havre de Paix repose sur une convention entre le GMB et un propriétaire, par laquelle ce dernier (une commune, un particulier) s'engage à adopter des pratiques d'entretien respectueuses des chauves-souris ou de la Loutre. Il peut d'agir de lieux où des colonies de chauves-souris ont été identifiées ou la Loutre repérée, ou encore sur des espaces potentiellement favorables à ces espèces ou dans la zone connue de présence de la Loutre.

Les médiateur-ice-s sont parfois sollicités pour rendre visite aux demandeur-euse-s, signer les conventions avec elles et eux, les conseiller etc.

➔ En 2024, un **nouveau Havre de Paix** à Brécé (35), portant à 66 le nombre de conventions signées sur les 5 départements.

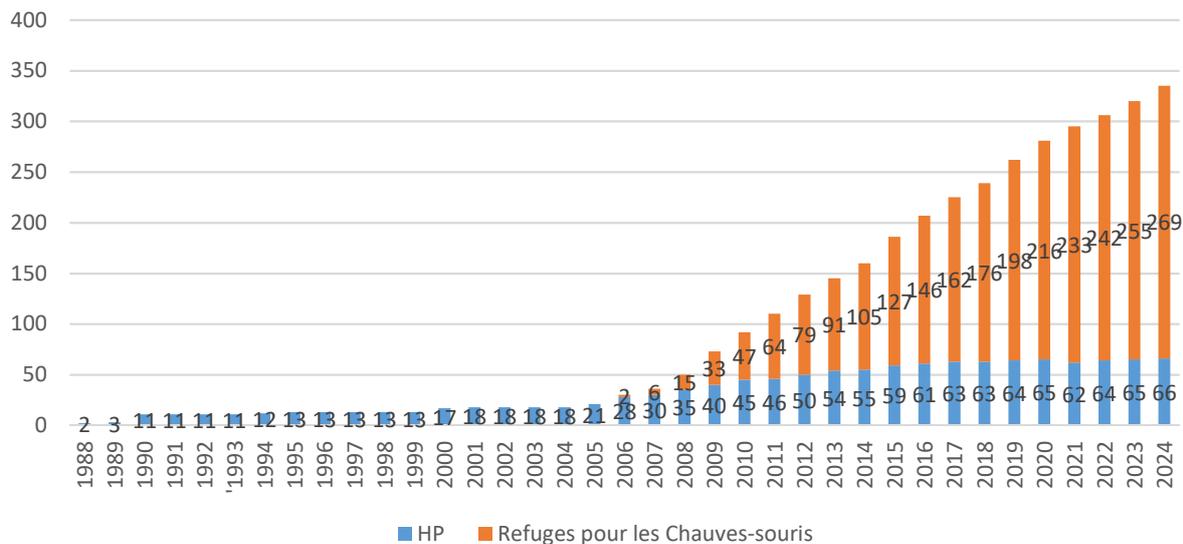
➔ 12 nouveaux **Refuges pour les Chauves-souris**, portant à 269 leur nombre dans les 5 départements.

- Deux avec des collectivités (commune de Plouër-sur-Rance (22) et La Chapelle-sur-Erdre (44))
- dix avec des particuliers



Les Havres de Paix pour la Loutre (gauche) et les Refuges pour les chauves-souris (droite).  
(en jaune : particuliers, en bleu : collectivités, en vert : associations gestionnaires d'espaces naturels).

## Evolution du nombre de Refuges et de Havres de Paix pour la Loutre en Bretagne



➔ Participation à *l'Arche des chiros*, bulletin de liaison national des Refuges pour les Chauves-souris (édité par la SFEPM) : [Article sur le refuge du centre du son](#) (signé en 2023) dans *l'Arche des chiros* n°14 (octobre 2024).

# Le réseau



L'apéro de la médiation de Sizun (29) en juin

- ➔ Il continue à s'étoffer ! Plusieurs personnes nous ont rejoint·e·s en 2024.
- ➔ Test d'un nouveau rendez-vous « local » (un par antenne du GMB) : les « **apéros de la médiation** » : des vendredis soirs au printemps, rencontre décontractée et conviviale des bénévoles motivés par les questions de cohabitation humains/mammifères, avec des thématiques à la demande des participants, dans le but de renforcer l'effet de réseau local :
  - Deux événements à Sizun (29), en avril (plutôt autour du SOS) et juin (plutôt autour de la Nuit de la Chauve-souris), rassemblant au total une quinzaine de personnes
  - Un événement à Redon (35) rassemblant à lui seul une quinzaine de personnes
  - L'événement de Ploufragan (22) a dû être annulé devant le trop faible nombre de participants.
- ➔ Pour la première fois, les **rencontres régionales annuelles** de la médiation ont été « fusionnées » avec les habituelles « Journées des Mammifères » et journées des chiroptérologues, événement sur tout un weekend baptisé **Rencontres Mammalogiques Bretonnes**. Les parties relatives à la médiation se sont concrétisées par :
  - Une présentation « cohabiter avec le Blaireau : expériences alsaciennes et bretonnes » (Alain Gromas)
  - Ateliers « cohabiter avec les Mammifères / entraînon-nous à répondre aux questions du public » (4 thèmes, cf. photo et compte-rendu) (co-animés par Enora Le Gall, Gwennina Le Houédec, Laure Pinel, Pierre-Yves Auroux, Alain Gromas, Meggane Ramos, Franck Delisle, Aline Moulin)
  - Réunion du réseau des médiateurs et médiatrices Mammifères Sauvages de Bretagne (Catherine Caroff)



Bénévoles tenant les titres de l'atelier qu'ils vont co-animer

Voir le [compte-rendu de la rencontre annuelle de la médiation Mammifères sauvages](#) les 12 et 13 octobre 2024 à Morlaix lors des Rencontres Mammalogiques Bretonnes.

➔ Rédaction d'un **compte-rendu détaillé de la formation sur la cohabitation Humains / Blaireau** suivie par 4 membres du GMB l'automne 2023, à usage (interne) du réseau des médiateur·ice·s breton·ne·s. Il peut être trouvé dans le drive de la médiation.

## Conclusion

Merci à toutes les personnes impliquées dans les questions de médiation. Tout ceci n'aurait pas pu être fait sans vous tous !

Ces actions s'inscrivent dans la continuité, il n'y a donc à nouveau pas eu de révolution en 2024 !

Nous avons un peu changé l'organisation du réseau, en faveur d'une multiplication des rencontres, une régionale et plusieurs plus locales, qui ont donné des résultats encourageants. Ces rencontres sont les vôtres : il est primordial que vous nous fassiez part des idées et des besoins que vous avez.

Sans pouvoir entrer dans les détails du calendrier ni des actions, sachez que nous allons au fil du temps nous orienter en plus vers des outils de type tutoriels en ligne, webinaires etc., pour permettre aussi à toutes celles et ceux ne pouvant pas se rendre aux « apéros » ou aux rencontres régionales d'avoir de l'information.

A suivre !